

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 828

25 avril 2006

### SOMMAIRE

Ademar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	39724	Finance et de Gestion S.A.H., Luxembourg . . . . .	39734
Advanced Medical Devices S.A.H., Luxembourg . . . . .	39736	Finpiave International S.A., Luxembourg . . . . .	39715
Alena Invest, Sicav, Luxembourg . . . . .	39740	Franck & Esther Restauration, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	39716
Aquilon S.A.H., Luxembourg . . . . .	39725	Franck & Esther Restauration, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . . . . .	39717
ARHS Developments S.A., Luxembourg . . . . .	39720	Gesellschaft zur Universitären Forschung (G.U.F.) S.A., Luxembourg . . . . .	39715
Arctos S.A., Luxembourg . . . . .	39699	Gestfin, Sicav, Luxembourg . . . . .	39743
Artim International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	39743	Gourmandises Permisses, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39721
Axis Capital, Sicav, Luxembourg . . . . .	39742	HellermannTyton Alpha, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39703
Aymrod S.A., Luxembourg . . . . .	39727	Hôtel du Commerce Echternach, S.à r.l., Echternach . . . . .	39722
Bagi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	39744	Hôtel du Commerce Echternach, S.à r.l., Echternach . . . . .	39723
BB Investissement S.A., Luxembourg . . . . .	39726	I.V.V. Financière S.A., Luxembourg . . . . .	39734
(De) Bei'ermann, S.à r.l., Pontpierre . . . . .	39710	Immo BPM S.A., Wiltz . . . . .	39730
Bepofico S.A., Luxembourg . . . . .	39713	International Technology Investments S.A., Luxembourg . . . . .	39718
Boobsy Corp. S.A., Luxembourg . . . . .	39736	J.G. Invest S.A., Luxembourg . . . . .	39729
BVB Schwarz-Giel Lëtzebuerg 06, A.s.b.l., Ettelbruck . . . . .	39709	Jardipal S.A.H., Luxembourg . . . . .	39727
Café-Brasserie Sindy, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39721	Kamjib Interservices, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39723
Caffe Centrale, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39698	KB Lux - Luxinvest, Sicav, Luxembourg . . . . .	39726
Caffe Centrale, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39698	KB Lux Fix Invest, Sicav, Luxembourg . . . . .	39730
Caffe Centrale, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39698	KBC Equity Fund (L), Sicav, Luxembourg . . . . .	39732
Capresia S.A., Luxembourg . . . . .	39728	Kensington Assets S.A., Luxembourg . . . . .	39732
Chablis S.A., Luxembourg . . . . .	39735	Kigan S.A.H., Luxembourg . . . . .	39724
Chronos S.A.H., Luxembourg . . . . .	39738	Koplast A.G., Luxembourg . . . . .	39731
Compagnie Financière de l'Ernz Blanche S.A., Luxembourg . . . . .	39727	Lago S.A.H., Luxembourg . . . . .	39742
Conventum, Sicav, Luxembourg . . . . .	39743	Lorimi S.A., Dudelange . . . . .	39711
Dexa Invest S.A., Luxembourg . . . . .	39715	Lorimi S.A., Dudelange . . . . .	39712
Diamantin S.A., Luxembourg . . . . .	39734	Lux-World PC, S.à r.l., Belvaux . . . . .	39716
Duberry Holding S.A., Luxembourg . . . . .	39729	LVC Consult Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	39712
E-Collaboration International S.A., Luxembourg . . . . .	39728	LVC Consult Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	39712
East West Tiles S.A.H., Luxembourg . . . . .	39737	Marfiar S.A., Luxembourg . . . . .	39735
Eastman Europe S.A., Strassen . . . . .	39741	Média - Assurances S.A., Luxembourg . . . . .	39721
Emmark, S.à r.l., Howald . . . . .	39718	Merami Holding S.A., Luxembourg . . . . .	39733
Ergonom Group S.A., Luxembourg . . . . .	39714	Merlaux S.A., Luxembourg . . . . .	39741
Eurofin International S.A., Luxembourg . . . . .	39732	Mineral Futures S.A.H., Luxembourg . . . . .	39744
Exstream International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	39708	Moewe Holding S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	39716
Fedi S.A.H., Luxembourg . . . . .	39717		
Fenzi S.A., Luxembourg . . . . .	39720		
Financière Hamptons S.A., Luxembourg . . . . .	39739		
Finlux Holding - Compagnie Luxembourgeoise de			

Multimet S.A., Luxembourg .....	39724	Rush Electronics, S.à r.l., Luxembourg .....	39699
Murilux Holding S.A., Luxembourg.....	39736	S.S.V. Holding S.A., Luxembourg .....	39731
NDI Luxembourg S.A., Luxembourg .....	39726	Sat Investments S.A., Luxembourg.....	39741
Nightingale S.A., Luxembourg .....	39732	Scabieuse Holding S.A., Luxembourg .....	39737
Nikos International S.A., Luxembourg.....	39714	Sipila Holding S.A., Luxembourg.....	39737
Niramore International S.A., Luxembourg .....	39739	Solisto S.A., Luxembourg.....	39739
Operspec S.A., Luxembourg .....	39738	Spring Multiple 2000 B S.C.A., Luxembourg .....	39713
Orcadia Investments S.A., Luxembourg.....	39723	Spring Multiple 2000 S.C.A., Luxembourg .....	39716
Orcadia Investments S.A., Luxembourg.....	39723	Stuart Establishment S.A., Luxembourg .....	39730
Orcadia Investments S.A., Luxembourg.....	39723	Switex S.A.H., Luxembourg.....	39729
Paddington Investments S.A., Luxembourg.....	39730	Sydil Financial S.A.H., Luxembourg .....	39735
Palenque Finances S.A., Luxembourg.....	39726	Telemaque, Sicav, Steinsel.....	39728
Panlip Holding S.A., Luxembourg.....	39737	Troisley Holding S.A.....	39712
Parfid S.A., Luxembourg .....	39713	Troimats S.A., Luxembourg.....	39735
Paveca S.A.H., Luxembourg .....	39733	Tromed S.A., Luxembourg .....	39734
Pleimount Participations Holding S.A., Luxembourg .....	39741	Tulpen, S.à r.l., Luxembourg .....	39721
Poudrerie de Luxembourg S.A., Kockelscheuer ..	39725	Unalux S.A.H., Luxembourg .....	39742
Quairos S.A., Luxembourg .....	39744	Unit Investments S.A.H., Luxembourg.....	39725
Real Espana S.A., Luxembourg .....	39733	Vador S.A., Luxembourg .....	39740
Red Roses S.A., Luxembourg.....	39724	Veazar Holding S.A., Luxembourg .....	39738
Renoir Holding S.A., Luxembourg .....	39728	Volefin S.A.H., Luxembourg .....	39739
Romabelle, S.à r.l., Bridel.....	39714	W.08 Algion, S.à r.l., Wickrange .....	39718
Romabelle, S.à r.l., Bridel.....	39714	Wimbledon Finance Services S.A., Luxembourg ..	39731
		Zandoli Holding S.A., Luxembourg.....	39740

**CAFFE CENTRALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 136, rue de Muhlenbach.

R. C. Luxembourg B 63.011.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07833, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010865//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**CAFFE CENTRALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 136, rue de Muhlenbach.

R. C. Luxembourg B 63.011.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010861//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**CAFFE CENTRALE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 136, rue de Muhlenbach.

R. C. Luxembourg B 63.011.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010858//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**ARCTOS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.  
R. C. Luxembourg B 100.808.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07486, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010453/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**RUSH ELECTRONICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 113.684.

**STATUTES**

In the year two thousand and five, on the twenty-second of December.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

- Mr David Boakye Yiadom, companies' manager, born in Copenhagen (Denmark), on the 3rd of May 1984, residing in DK-2100 Copenhagen, Teglstrupvej 32, (Denmark).

This appearing party has requested the undersigned notary to draw up the Constitutive Deed of a limited liability company, «société à responsabilité limitée»), as follows:

**Chapter I.- Purpose - Name - Duration**

**Art. 1.** A company is established between the actual shareholder and all those who may become owners in the future, in the form of a limited liability company, («société à responsabilité limitée»), which will be ruled by the concerning laws and the present articles of incorporation.

**Art. 2.** The purpose of the company is the execution of all trading transactions.

The purpose of the company is furthermore, for its own purpose, the acquisition, sale, administration, renting of any real estate property either in the Grand Duchy of Luxembourg or in any foreign countries.

The company may also make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatever.

The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10, 1915.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

**Art. 3.** The duration of the company is unlimited.

**Art. 4.** The company shall take the name of RUSH ELECTRONICS, S.à r.l.

**Art. 5.** The registered office shall be at Luxembourg.

The company may open branches in other countries.

It may, by a simple decision of the associates, be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg.

**Chapter II.- Corporate capital - Sharequotas**

**Art. 6.** The company's capital is set at twenty thousand Euro (20,000.- EUR), represented by one hundred (100) sharequotas of a par value of two hundred Euro (200.- EUR) each, which have been subscribed by the sole shareholder, Mr David Boakye Yiadom, companies' manager, residing in DK-2100 Copenhagen, Teglstrupvej 32, (Denmark).

When and as long as all the sharequotas are held by one person, the company is a one person company in the sense of article 179(2) of the amended law concerning trade companies; in this case, the articles 200-1 and 200-2 among others of the same law are applicable, i.e. any decision of the single shareholder as well as any contract between the latter and the company must be recorded in writing and the provisions regarding the general shareholders' meeting are not applicable.

The company may acquire its own sharequotas provided that they be cancelled and the capital reduced proportionally.

**Art. 7.** The sharequotas shall be freely transferable between associates.

They can only be transferred inter vivos or upon death to non-associates with the unanimous approval of all the associates.

In this case the remaining associates have a preemption right.

They must use this preemption right within thirty days from the date of refusal to transfer the sharequotas to a non-associate person.

In case of use of this preemption right the value of the sharequotas shall be determined pursuant to par. 6 and 7 of article 189 of the Company law.

**Art. 8.** Death, state of minority declared by the court, bankruptcy or insolvency of an associate do not affect the company.

**Art. 9.** Creditors, beneficiaries or heirs shall not be allowed for whatever reason to place the assets and documents of the company under seal, nor to interfere with its management; in order to exercise their rights they will refer to the values established by the last balance-sheet and inventory of the company.

### Chapter III.- Management

**Art. 10.** The company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders, nominated and subject to removal at any moment by the general meeting which determines their powers and compensations.

**Art. 11.** Each associate, without consideration to the number of sharequotas he holds, may participate to the collective decisions; each associate has as many votes as sharequotas. Any associate may be represented at general meetings by a special proxy holder.

**Art. 12.** Collective resolutions shall be taken only if adopted by associates representing more than half of the corporate capital.

Nevertheless, decisions amending the articles of association can be taken only by the majority of the shareholders representing three quarter of the corporate capital.

**Art. 13.** In case that the company consists of only one share owner, the powers assigned to the general meeting are exercised by the sole shareholder.

Resolutions taken by the sole shareholder in virtue of these attributions must be mentioned in a protocol or taken in written form.

Contracts concluded between the sole shareholder and the company represented by the sole shareholder must also be mentioned in a protocol or be established in written form.

This disposition is not applicable for current operations made under normal conditions.

**Art. 14.** The managers in said capacity do not engage their personal liability concerning the obligation they take regularly in the name of the company; as pure proxies they are only liable for the execution of their mandate.

**Art. 15.** Part of the available profit may be assigned as a premium in favour of the managers by a decision of the shareholders.

**Art. 16.** The fiscal year shall begin on the 1st of January and terminate on the 31st of December.

### Chapter IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** In case of dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may not be shareholders and shall be nominated by the associates who shall determine their powers and compensations.

### Chapter V.- General stipulations

**Art. 18.** All issues not referred to in these articles, shall be governed by the concerning legal regulations.

#### *Special dispositions*

The first fiscal year shall begin on the date of the incorporation and terminate on the 31st of December 2006.

#### *Payment of the sharequotas*

All the sharequotas have been totally paid up so that the amount of twenty thousand Euro (20,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the company and proof thereof has been given to the undersigned notary, who expressly attests thereto.

#### *Costs*

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at one thousand two hundred Euro.

#### *Decisions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the company, the aboved-named shareholder took the following resolutions:

1.- The registered office is established in L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

2.- Is appointed as manager for an undetermined duration:

Mr David Boakye Yiadom, companies' manager, born in Copenhagen (Denmark), on the 3rd of May 1984, residing in DK-2100 Copenhagen, Teglstrupvej 32, (Denmark).

3.- The company will be validly bound in all circumstances by the sole signature of the manager.

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing party, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt-deux décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- Monsieur David Boakye Yiadom, directeur de sociétés, né à Copenhague (Danemark), le 3 mai 1984, demeurant à DK-2100 Copenhague, Teglstrupvej 32, (Danemark).

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup>. - Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** L'objet de la société est l'exécution de toutes opérations de négoce.

La société a en outre pour objet, pour son propre compte, l'achat, la vente, la gestion et la location de tous immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra en outre effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit.

Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de RUSH ELECTRONICS, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La société peut ouvrir des succursales dans d'autres pays.

Le siège pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

#### **Titre II. - Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt mille euros (20.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de deux cents euros (200,- EUR) chacune, lesquelles ont été souscrites par l'associé unique, Monsieur David Boakye Yiadom, directeur de sociétés, demeurant à DK-2100 Copenhague, Teglstrupvej 32, (Danemark).

Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi modifiée sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application, c'est-à-dire chaque décision de l'associé unique ainsi que chaque contrat entre celui-ci et la société doivent être établis par écrit et les clauses concernant les assemblées générales des associés ne sont pas applicables.

La société peut acquérir ses propres parts à condition qu'elles soient annulées et le capital réduit proportionnellement.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption.

Ils doivent l'exercer endéans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 9.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### Titre III.- Administration et gérance

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 16.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

### Titre IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

### Titre V.- Dispositions générales

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

#### *Libération des parts sociales*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de vingt mille cents euros (20.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ mille deux cents euros.

#### *Décisions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

2.- Est désignée comme gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur David Boakye Yiadom, directeur de sociétés, né à Copenhague (Danemark), le 3 mai 1984, demeurant à DK-2100 Copenhague, Teglstrupvej 32, (Danemark).

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

#### *Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Boakye Yiadom, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 janvier 2006, vol. 535, fol. 21, case 6. – Reçu 200 euros.

Le Receveur (signé): C. Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 janvier 2006.

J. Seckler.

(010242/231/227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

**HellermannTyton ALPHA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 113.627.

## STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirteenth day of the month of January.

Before Maître Henri Hellincks, notary, residing in Mersch.

There appeared:

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829859,

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829846,

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829841,

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 4829836,

- OFFICERS NOMINEES LIMITED, a limited liability company organised under the laws of England, having its registered office at 45, Pall Mall, London, SW1Y 5JG, United Kingdom, registered at the Companies House under the number 3047123,

each represented by M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg pursuant to a proxy dated 12 January 2006 (such proxy to be registered together with the present deed).

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company called HellermannTyton ALPHA, S.à r.l. («société à responsabilité limitée») which is hereby established as follows:

**Art. 1.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name HellermannTyton ALPHA, S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into five hundred (500) shares with a nominal value of twenty-five Euro (25.- EUR) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

**Art. 6.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law (in particular in the case of pledges), a transfer of shares to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent of the Company's capital.

**Art. 7.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, shall be conclusively certified or an extract thereof shall be issued under the individual signature of any manager.

Vis-à-vis third parties the manager or each manager (in the case of a board of managers) has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company. The Company will be bound by the individual signature of anyone of the manager(s) or by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by anyone of the managers.

**Art. 8.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

**Art. 9.** Each member may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by the manager(s) by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolutions may be passed at any time without prior notice.

Collective decisions are only valid if they are adopted by the votes representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the shareholders (ii) representing at least three quarters of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on 30th May at 11.30 a.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 11.** The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year.

**Art. 12.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The operations of the Company shall, if the Company counts more than 25 shareholders, be subject to the supervision of a statutory auditor. In such case the statutory auditor shall be elected by the general meeting of shareholders. Such statutory auditor in office may be removed at any time by the general meeting of shareholders with or without cause.

**Art. 13.** The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 14.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year

increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 16.** If, and as long as one member holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Subscription and Payment*

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties and the notary, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the shares set out against their names:

Shareholder	Number of shares
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED .....	144
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED .....	156
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED.....	38
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED .....	135
OFFICERS NOMINEES LIMITED .....	27
Total .....	500

Evidence of the payment of the subscription price of EUR 12,500.- has been given to the undersigned notary.

#### *Expenses, Valuation*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500.-).

#### *Extraordinary General Meeting*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. The following persons are named managers (each with sole signature power) of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name	Title	Address	Date of birth	Place of birth
Ingrid Moinet	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	5 December 1975	Bastogne, Belgique
Gérard Becquer	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	29 April 1956	Briey, France
Steven Bone	Principal	21 Salisbury Road, Harrow Middlesex, HA1 1NU United Kingdom	28 December 1971	Watford, United Kingdom

#### *Special disposition*

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2006.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said persons appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille six, le treizième jour du mois de janvier.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829859,
- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829846,

- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829841,  
- DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 4829836,  
- OFFICERS NOMINEES LIMITED, une société de droit anglais, ayant son siège social au 45, Pall Mall, Londres, SW1Y 5JG, Angleterre, enregistrée au Companies House sous le numéro 3047123,  
chacune représentée par M<sup>e</sup> Toinon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 12 janvier 2006 (cette procuration sera enregistrée avec le présent acte).

Lesquels comparants agissant ès qualités ont demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée HellermannTyton ALPHA, S.à r.l. qui est constituée par les présentes:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le comparant et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de HellermannTyton ALPHA, S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des Statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou les cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5.** Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

**Art. 6.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi (notamment en case de gages), les cessions de parts sociales entre vifs à des non associés sont soumises à l'agrément d'au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

**Art. 7.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple du capital. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans cause (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les

résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et des extraits seront émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

Le gérant ou chacun des gérants (dans le cas d'un conseil de gérance) ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société dans toutes les circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et opérations relatifs à la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle de chacun du/des gérant(s) ou par la signature individuelle de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le ou un des gérants.

**Art. 8.** Le ou les gérants ne contractent aucune obligation personnelle du fait des dettes de la Société. Comme mandataires, ils sont responsables de l'exécution de leur mandat.

**Art. 9.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées y compris des assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, vidéo conférence, ou tous autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble. La participation à une assemblée par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société ou toute résolution circulaire (dans la mesure où c'est permis par la loi le cas échéant) représente l'entière responsabilité des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par les gérants par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entière responsabilité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises (i) qu'à la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social.

Si et aussi longtemps que la Société a plus de 25 associés, une assemblée générale annuelle doit être tenue le 30 juin à 11.30 heures de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant immédiatement.

**Art. 11.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 12.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, établit les comptes annuels.

A partir du moment où la Société compte plus de 25 membres, les opérations de la Société feront l'objet d'une surveillance par un commissaire aux comptes. Dans un tel cas le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale des membres. Un commissaire aux comptes en fonction peut être révoqué à tout moment par l'assemblée générale des membres avec ou sans motifs.

**Art. 13.** Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 14.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribuée aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 17.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Souscription et Paiement*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes et le notaire, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales indiquées contre leur nom:

Associé	Nombre de parts sociales
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES ONE LIMITED .....	144
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES TWO LIMITED .....	156
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES THREE LIMITED .....	38
DOUGHTY HANSON & CO IV NOMINEES FOUR LIMITED .....	135
OFFICERS NOMINEES LIMITED .....	27
Total .....	500

Preuve du paiement du prix de souscription de 12.500,- EUR a été donnée au notaire instrumentant.

*Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont évaluées à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Assemblée Générale Extraordinaire*

Et aussitôt, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants (chacun avec pouvoir de signature individuel) de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Nom	Titre	Adresse	Date de naissance	Lieu de naissance
Ingrid Moinet	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	5 décembre 1975	Bastogne, Belgique
Gérard Becquer	Chartered accountant	5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg	29 avril 1956	Briey, France
Steven Bone	Principal	21 Salisbury Road, Harrow Middlesex, HA1 1NU United Kingdom	28 décembre 1971	Watford, Grande-Bretagne

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2006.

En foi de quoi, Nous, notaire soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu aux comparants, qui ont requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, lesdits comparants ont signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: T. Hoss, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 janvier 2006, vol. 435, fol. 12, case 9. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur* (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 25 janvier 2006.

H. Hellinckx.

(009772.3/242/346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 janvier 2006.

**EXSTREAM INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 96.561.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07624, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2006.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

Réviseurs d'entreprises

Signatures

(010971/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

**BVB SCHWARZ-GIEL LÉTZEBUERG 06, A.s.b.l., Vereinigung ohne Gewinnzweck.**

Gesellschaftssitz: L-9092 Ettelbruck, 42, rue Pierre Wisser.

H. R. Luxemburg F 1.384.

—  
STATUTEN**§ 1. Name und Sitz des Fan-Clubs, Geschäftsjahr**

1. Der Fan-Club trägt den Namen BVB SCHWARZ-GIEL LÉTZEBUERG 06, A.s.b.l. (nachstehend Fan-Club genannt).

2. Der Sitz des Fan-Clubs ist in Ettelbruck und hat die Anschrift des 1. Vorsitzenden.

BVB SCHWARZ-GIEL LÉTZEBUERG 06, A.s.b.l.

c/o Scholtes Luc

42, rue Pierre Wisser

L-9092 Ettelbruck

Luxemburg

3. Das Geschäftsjahr ist das Kalenderjahr.

**§ 2. Zweck des Fan-Clubs**

1. Die Mitglieder des Fan-Clubs sind treue Anhänger des BV BORUSSIA 09 e. V. DORTMUND. Sie unterstützen dessen Aktivitäten und nehmen daran teil. Der gute Ruf von BORUSSIA DORTMUND und seiner Fans soll durch ordentliches Auftreten gepflegt und durch eigene sowie gemeinsame Aktivitäten unterstützt werden. Daher distanzieren sich die Mitglieder ausdrücklich von jeder Art der Gewaltanwendung und Diskriminierung, insbesondere aus Gründen der Herkunft, Hautfarbe, Religion und des Geschlechts.

2. Die unter § 2 Abs. 1 genannten Ziele sollen mit Hilfe folgender Aktivitäten umgesetzt werden:

- a. Kontaktieren anderer Fan-Clubs des BVB;
- b. Fahrten zu Heim- und Auswärtsspielen;
- c. Eigene Unternehmungen und Geselligkeiten;
- d. Teilnahme am regelmäßigen Fan-Clubleben.

**§ 3. Mitgliedschaft**

1. Bedingungen der Mitgliedschaft im Fan-Club sind:

a. Das Anerkennen der Fan-Club-Satzung.

b. Antragstellung beim Vorstand des Fan-Clubs, der vorläufig über den Antrag entscheidet; die Abstimmung des Vorstandes muss einstimmig erfolgen.

c. Jedes Mitglied erhält einen Mitgliedsausweis.

d. Der Jahresbeitrag von 10,- EUR jährlich ist im Voraus auf das Fan-Club-Konto einzuzahlen.

e. Bei Eintritt in den Fan-Club sind keine Aufnahmegebühren fällig.

2. Kündigung der Mitgliedschaft.

a. Die Mitgliedschaft endet mit dem Austritt, Ausschluss oder Tod des Mitgliedes.

b. Das Mitglied kann seinen Austritt jederzeit schriftlich beim Vorstand erklären.

c. Bei Verstoß gegen die Satzungen oder schadhaften Verhalten gegenüber dem Fan-Club, kann der Vorstand dem Mitglied die Mitgliedschaft mit sofortiger Wirkung kündigen. Der Beschluss des Vorstandes muss einstimmig erfolgen.

d. Ein Mitglied hat nach Beendigung der Mitgliedschaft keine Rechte auf im Voraus gezahlte Beiträge.

**§ 4. Verwendung der Finanzmittel**

1. Der Verein ist selbstlos tätig.

2. Er verfolgt nicht in erster Linie eigenwirtschaftliche Zwecke.

3. Mittel des Vereins dürfen nur für die satzungsmäßigen Zwecke eingesetzt werden. (§ 2.2)

4. Die Mitglieder erhalten keine Zuwendungen aus Mitteln des Vereins.

5. Es darf keine Person durch Ausgaben, die dem Zweck der Körperschaft fremd sind, oder durch unverhältnismäßig hohe Vergütungen begünstigt werden.

**§ 5. Organe des Fan-Clubs**

1. Die Organe des Fan-Clubs sind:

a. Die Mitgliederversammlung;

b. Der Vorstand;

c. Der Kassenprüfer.

**§ 6. Die Mitgliederversammlung**

1. Einmal jährlich, maximal 6 Wochen nach Beendigung des Geschäftsjahres, muss die ordentliche Mitgliederversammlung (Jahreshauptversammlung) einberufen werden. Den Termin legt der Vorstand fest.

2. Der Vorstand hat die Mitglieder 4 Wochen zuvor schriftlich zu informieren und die Tagesordnungspunkte mitzuteilen. Durch Antrag an den Vorstand kann jedes Mitglied die Aufnahme eines weiteren Tagesordnungspunktes verlangen.

3. Die wichtigsten Aufgaben der ordentlichen Mitgliederversammlung sind:

a. Entgegennahmen des Rechenschaftsberichtes des Vorstandes (inkl. Kassenbericht).

b. Die Entlastung des Vorstandes.

c. Die Wahl eines Kassenprüfers (kann nicht Mitglied des Vorstandes sein).

d. Festsetzung der Mitgliedsbeiträge.

e. Festsetzung der Verwendung des Fan-Club-Vermögens.

4. Eine außerordentliche Mitgliederversammlung kann vom Vorstand einberufen werden. Auf schriftliches Verlangen mit Angabe der Tagesordnungspunkte muss der Vorstand eine außerordentliche Mitgliederversammlung einberufen, wenn dies mindestens ein Drittel der Mitglieder verlangen.

5. Die Beschlussfähigkeit der Mitgliederversammlung besteht unabhängig von der Anzahl der anwesenden Mitgliedern. Sie beschließt mit der einfachen Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

6. Satzungsänderungen erfordern eine Zweidrittelmehrheit der Stimmen.

7. Für die Wahlen und Abstimmungen in der Mitgliederversammlung sind alle Jugendlichen mit Vollendung des 16. Lebensjahres und alle ordentlichen Mitglieder stimmberechtigt. Das Stimmrecht kann nur persönlich ausgeübt werden.

8. Bei jeder Mitgliederversammlung ist ein Protokoll zu führen, welches vom Protokollführer und dem Vorsitzenden zu unterzeichnen ist. Jedem Mitglied ist die Einsicht in das Protokoll zu ermöglichen.

#### § 7. Der Vorstand

1. Der Vorstand leitet und vertritt die Interessen des Fan-Clubs, er besteht aus:

a. dem 1. Vorsitzenden:

- Er bereitet die Sitzungen des Vorstandes vor und lädt dazu ein.

- Er vertritt den Verein bei offiziellen Anlässen.

- Er ist der Ansprechpartner gegenüber Institutionen, Behörden und dem BV BORUSSIA 09 e.V. DORTMUND.

b. dem 2. Vorsitzenden.

c. dem Schriftführer:

- Er ist Verantwortlich über jeglichen Schriftverkehr.

d. dem Kassenwart:

- Er hat die Vereinskasse einschließlich der Buchhaltung zu verwalten.

- Er hat in den Mitgliederversammlungen und dem Vorstand gegenüber Auskunft über die Finanzen des Vereins zu geben.

2. Alle Vorstandsmitglieder müssen volljährig sein.

3. Sämtliche Vorstandsmitglieder haben Bankvollmacht über das Bankkonto des Fan-Clubs.

4. Dem Vorstand müssen mindestens zwei Gründungsmitglieder angehören.

5. Alle in den Vorstandssitzungen gefassten Beschlüsse sind reihum von einem Vorstandsmitglied zu protokollieren.

6. Vorstandssitzungen sind mindestens vierteljährlich durchzuführen.

#### § 8. Aufgaben des Kassenprüfers

1. Der durch die ordentliche Mitgliederversammlung gewählte Kassenprüfer prüft am Ende des Geschäftsjahres das Vermögen des Fan-Clubs auf dessen Bestand und Korrektheit. Er hat der ordentlichen Mitgliederversammlung einen Jahresbericht vorzulegen.

#### § 9. Auflösung des Fan-Clubs

1. Gründe zur Auflösung des Fan-Clubs sind:

a. Wenn die Anzahl der Mitglieder von drei unterschritten wird.

b. Wenn die Mitgliederversammlung die Auflösung mit einer Dreiviertelmehrheit beschlossen hat.

c. Wenn der BV BORUSSIA 09 e. V. DORTMUND 09 aufgelöst wird.

2. Bei Auflösung entscheidet die Mitgliederversammlung über das Vermögen des Fan-Clubs mit einfacher Mehrheit.

#### § 10. Geltungsdauer der Satzung

1. Die Satzung ist unbefristet gültig. Änderungen beschließt die ordentliche Mitgliederversammlung nach § 6 Abs. 6.

#### § 11. Inkrafttreten der Satzung

1. Die Satzung tritt mit der Gründung des Fan-Clubs am 1. Januar 2006 in Kraft.

Die Gründungsmitglieder von BVB SCHWARZ-GIEL LËTZEBUERG 06 sind folgende Personen:

Scholtes Luc	42, rue Pierre Wiser, L-9092 Ettelbruck	1. Vorsitzender	Unterschrift
Krack Robert	8, rue du Cimetièrre, L-9215 Diekirch	2. Vorsitzender	Unterschrift
Steichen Bob	96, rue de Welscheid, L-9090 Warken	Schriftführer	Unterschrift
Staudt Jean-Marc	23, rue de Vichten, L-9167 Mertzig	Kassenwart	Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05531. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010244/1218/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

#### DE BEIERMANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 44.756.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM05919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DE BEIERMANN, S.à r.l.

Signature

(010504//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**LORIMI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de Libération.  
R. C. Luxembourg B 45.472.

L'an deux mille cinq, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LORIMI S.A., avec siège social à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 45.472,

constituée suivant acte reçu par le notaire Christine Doerner, de résidence à Bettembourg, en date du 21 octobre 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 606 du 23 décembre 1993, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 170 du 7 avril 1997.

Le capital social a été converti en euros suivant extrait de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 19 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1312 du 10 septembre 2002.

Le capital social de la société s'élève actuellement au montant de quatre-vingt-seize mille six cents soixante-dix-huit euros quarante-sept cents (EUR 96.678,47), représenté par trois mille neuf cents (3.900) actions sans désignation de valeur nominale.

L'assemblée est présidée par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Steve Kieffer, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Le bureau étant ainsi constitué Monsieur le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour est conçu comme suit:

1.- Transfert du siège social et fixation de la nouvelle adresse à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération, et modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social est établi à Dudelange.

2.- Adaptation du premier alinéa de l'article 5 des statuts à la conversion du capital social en euros du 19 juin 2002 pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le capital social est fixé à quatre-vingt-seize mille six cents soixante-dix-huit euros quarante-sept cents (EUR 96.678,47), représenté par trois mille neuf cents (3.900) actions sans désignation de valeur nominale.

3.- Modification de l'article 13 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatorzième jour du mois de mai à 15.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

4.- Modification de l'article 14 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

5.- Mandat au Conseil d'Administration d'exécuter les prédites résolutions.

II. Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste après avoir été signée par les comparants et signée ne varietur par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

III. Il résulte de cette liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée. Dès lors l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, sur l'ordre du jour dont les actionnaires ont pris connaissance avant la présente assemblée.

IV. Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de transférer le siège de Luxembourg à Dudelange et de fixer la nouvelle adresse à L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération, avec modification afférente du premier alinéa de l'article 2 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 2. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le siège social est établi à Dudelange.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide d'adapter le premier alinéa de l'article 5 des statuts à la conversion du capital social en Euros du 19 juin 2002 pour lui donner la teneur suivante:

**Art. 5. (alinéa 1<sup>er</sup>).** Le capital social est fixé à quatre-vingt-seize mille six cents soixante-dix-huit euros quarante-sept Cents (EUR 96.678,47), représenté par trois mille neuf cents (3.900) actions sans désignation de valeur nominale.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 13 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 13.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le quatorzième jour du mois de mai à 15.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'article 14 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 14.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

*Cinquième résolution*

Le Conseil d'Administration est mandaté d'exécuter les présentes résolutions et tous pouvoirs lui sont accordés à cet effet.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants de tout ce qui précède, ces derniers, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: M. Galowich, S. Kieffer, J.-P. Frank, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 22 décembre 2005, vol. 360, fol. 64, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Pour expédition conforme, délivré à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 janvier 2006.

H. Beck.

(010260/201/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

---

**LORIMI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de Libération.

R. C. Luxembourg B 45.472.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 26 janvier 2006.

H. Beck.

(010262/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

---

**LVC CONSULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 97.543.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07625, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010560//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**LVC CONSULT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 97.543.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010562//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**TONSLEY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 72.833.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 janvier 2006, réf. LSO-BM05462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2006.

Signature.

(010944/263/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**PARFID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 97.941.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2005*

- L'Assemblée ratifie la cooptation en tant qu'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Assemblée accepte la démission en tant qu'administrateur de Madame Christel Girardeaux, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Michele Canepa, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

- L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert et Monsieur Sébastien Schaack, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

- L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 7 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2006, réf. LSO-BM05730. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010576/655/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**BEPOFICO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 39.920.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(010634/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 75.779.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l. démissionne avec effet le 3 janvier 2006 de sa fonction de gérant commandité de SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A. Par référence à l'article 112 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales et en application des articles 3, 16 et 18 des statuts de SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A., cette démission entraîne la dissolution et la mise en liquidation de SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A. De même, en vertu des articles 18 et 23 desdits statuts, cette démission entraîne la désignation de SPRING MULTIPLE, S.à r.l. en tant que liquidateur de SPRING MULTIPLE 2000 B S.C.A. avec les pouvoirs énoncés aux articles 141 à 151 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales. SPRING MULTIPLE, S.à r.l. accepte sa désignation en tant que liquidateur de ladite société en commandite par actions ainsi que la nature et l'étendue de ses pouvoirs en cette qualité.

Pour la société

SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

Gérant Commandité

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010691/1023/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**NIKOS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 31.168.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 janvier 2006*

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ELPERS & C<sup>o</sup> REVISEURS D'ENTREPRISES, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

L'Assemblée prend acte de la démission de Messieurs Johan Dejans, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de leur mandat d'administrateur.

L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Pieter van Nugteren, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

Luxembourg, le 19 janvier 2006.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2006, réf. LSO-BM05763. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010586/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**ERGONOM GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 48.243.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2006, réf. LSO-BM06887, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

(010638/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**ROMABELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 57, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.507.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM08378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010828//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**ROMABELLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8140 Bridel, 57, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 78.507.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM08379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010823//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

39715

**GESELLSCHAFT ZUR UNIVERSITÄREN FORSCHUNG (G.U.F.) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 51.578.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires  
tenue au 16, boulevard Emmanuel Servais, à Luxembourg, le 12 janvier 2006 à 14.00 heures*

Acceptation des démissions de Messieurs Marc Ambroisien, Reinald Loutsch et Madame Elise Lethuillier de leur mandat d'Administrateur en date du 12 janvier 2006 et également de la démission de la société HRT REVISION, S.à r.l. de son mandat de Commissaire aux Comptes en date du 12 janvier 2006.

Nomination en tant qu'Administrateur, en remplacement des Administrateurs démissionnaires, de Monsieur Marc Liesch, conseiller, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, Madame Andréa Thielenhaus, employée privée, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, et la société INTER-HAUS LUXEMBOURG S.A., ayant son siège au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Nomination, en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire, de la société AUTONOME DE REVISION S.C., ayant son siège au 74, rue de Merl, à L-2146 Luxembourg.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Transfert du siège social de la société, en date du 12 janvier 2006, du 16, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg au 74, rue de Merl, à L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signatures*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07583. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010632/817/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**DEXA INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 88.936.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2006, réf. LSO-BM05794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

(010654/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**FINPIAVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.  
R. C. Luxembourg B 72.704.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> décembre 2005 que:

i) Monsieur Andrea de Maria, employé privé, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg; Mademoiselle Annalisa Ciampoli, employée privée, demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg, ont été nommés Administrateurs de type B en remplacement de Messieurs Bruno Beernaerts et David de Marco, démissionnaires.

ii) MAYFAR TRUST, S.à r.l., ayant son siège au 54, avenue Pasteur à L-2310 Luxembourg a été nommé Commissaire en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., démissionnaire.

iii) Le siège social de la société a été transféré de son siège actuel au 38, avenue de la Faïencerie à L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 janvier 2006.

*Pour extrait conforme*

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2006, réf. LSO-BM06483. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010838//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 74.490.

SPRING MULTIPLE, S.à r.l. démissionne avec effet le 3 janvier 2006 de sa fonction de gérant commandité de SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A. Par référence à l'article 112 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales et en application des articles 3, 16 et 18 des statuts de SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A., cette démission entraîne la dissolution et la mise en liquidation de SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A. De même, en vertu des articles 18 et 23 desdits statuts, cette démission entraîne la désignation de SPRING MULTIPLE, S.à r.l. en tant que liquidateur de SPRING MULTIPLE 2000 S.C.A. avec les pouvoirs énoncés aux articles 141 à 151 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales. SPRING MULTIPLE, S.à r.l. accepte sa désignation en tant que liquidateur de ladite société en commandite par actions ainsi que la nature et l'étendue de ses pouvoirs en cette qualité.

*Pour la société*

SPRING MULTIPLE, S.à r.l.

*Gérant Commandité*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2006, réf. LSO-BM01496. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010694/1023/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**LUX-WORLD PC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4446 Belvaux, 66, rue de France.  
R. C. Luxembourg B 72.290.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 25 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(010718//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**FRANCK & ESTHER RESTAURATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 45, rue du Canal.  
R. C. Luxembourg B 90.671.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 25 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(010724//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**MOEWE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-4276 Esch-sur-Alzette, 14, rue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 70.251.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 6 juin 2005*

*Conseil d'administration:*

- A biffer:

Monsieur Norbert Meisch;

Monsieur François Pletschette;

Monsieur Laurent Weber.

- A inscrire:

M. Michele Capurso, employé privé, demeurant 27, Am Happgaard, L-5239 SANDWEILER, né le 26 juin 1960 à Sammichele Di Bari (Italie);

Mme Carole Cois, employée privée, demeurant 65 A, rue de Bascharage, L-4910 Hautcharage, née le 27 mai 1974 à Raon l'Étape (France);

Mme Françoise Prevost, employée privée, demeurant 25, An de Strachen, L-5239 Sandweiler, née le 13 mars 1971 à Annecy (France).

*Délégation journalière:*

- A biffer:  
Monsieur Norbert Meisch.

*Commissaire:*

- A biffer:  
la société W.M.A., S.à r.l.

- A inscrire:

la société HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

L'Assemblée Générale décide de conférer les mandats aux Administrateurs et au Commissaire jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2006.

*Pour MOEWE HOLDING S.A.*

C. Cois / M. Capurso

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07455. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010933/565/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**FRANCK & ESTHER RESTAURATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4050 Esch-sur-Alzette, 45, rue du Canal.

R. C. Luxembourg B 90.671.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 25 janvier 2006, réf. DSO-BM00291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 25 janvier 2006.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

*Signature*

(010730//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**FEDI S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 38.914.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 décembre 2005*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2005 que:

- L'assemblée a accepté la démission de leur poste d'administrateurs de Monsieur Serge Cammaert FIDELIN S.A.

- L'assemblée a accepté la démission de son poste de commissaire aux comptes de BANQUE DELEN LUXEMBOURG.

- En remplacement des administrateurs démissionnaires, l'assemblée a nommé les personnes suivantes, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de 2006:

- Monsieur Philippe Richelle, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

- Madame Frédérique Mignon, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 5 juin 2003, l'assemblée a confirmé le mandat d'administrateur de Monsieur Dominique Ransquin, mais a décidé que ce mandat expirera lors de l'assemblée générale de 2006.

- En remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire, l'assemblée a nommé la société suivante, son mandat expirant lors de l'assemblée générale de 2006:

- FINANCIERE F. WINANDY ET ASSOCIES S.A., 25, avenue de la Liberté, L-1012 Luxembourg.

- L'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle à L-1526 Luxembourg, Val Fleuri, 23.

Pour extrait certifié conforme

*Signature*

*Le domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2006, réf. LSO-BM06150. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010780//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**INTERNATIONAL TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 31.610.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07935, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 30 janvier 2006.

Pour INTERNATIONAL TECHNOLOGY INVESTMENTS S.A.

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(010739//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**EMMARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1274 Howald, 21, rue des Bruyères.  
R. C. Luxembourg B 94.076.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07814, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Howald, le 31 janvier 2006.

EMMARK, S.à r.l.

Signature

(010747//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**W.08 ALGION, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.  
R. C. Luxembourg B 113.685.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- La société anonyme W. 01 LES GALAXIES, ayant son siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 103.347, ici dûment représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Guy Rollinger, commerçant, demeurant professionnellement à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

**Titre I<sup>er</sup>.- Objet - Raison sociale - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société prend la dénomination de W.08 ALGION.

**Art. 3.** La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion, la location, la promotion et la mise en valeur d'immeubles ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social.

La société pourra, dans le cadre de son activité, accorder notamment hypothèque ou se porter caution réelle d'engagements en faveur de tiers.

**Art. 4.** La durée de la société est pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Wickrange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

**Titre II.- Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, la société anonyme W. 01 LES GALAXIES, avec siège social à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

### **Titre III.- Administration et Gérance**

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

**Art. 13.** Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

**Art. 16.** Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 17.** Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

### **Titre IV.- Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

### **Titre V.- Dispositions générales**

**Art. 20.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

#### *Libération des parts sociales*

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

#### *Résolutions prises par l'associé unique*

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons.

2.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

- Monsieur Guy Rollinger, commerçant, né à Luxembourg, le 10 juillet 1956, demeurant professionnellement à L-3980 Wickrange, 4-6, rue des Trois Cantons, et

- Monsieur Michel Waehnert, employé privé, né à Bitburg (Allemagne), le 15 novembre 1962, demeurant à L-3396 Roeser, 10, rue de l'Alzette.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle d'un gérant.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu attentif la personne comparante au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par la personne comparante.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Rollinger, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 janvier 2006, vol. 535, fol. 33, case 3. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 janvier 2006.

J. Seckler.

(010245/231/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

**FENZI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 46.439.

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 31 janvier 2006, réf. LSO-BM07940, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Itzig, le 30 janvier 2006.

*Pour FENZI S.A.*

FIDUCIAIRE EVERARD-KLEIN, S.à r.l.

Signature

(010750//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**ARHS DEVELOPMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 92.986.

*Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires  
tenue de façon extraordinaire en date du 22 décembre 2005*

*Première résolution*

L'Assemblée Générale prend acte de la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Jean-Philippe Roch, administrateur de sociétés, demeurant au 22A, Taviet, B-5503 Sorinnes, de sa fonction d'Administrateur au sein de la société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide de nommer à la fonction d'Administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur sortant:

Monsieur Jean-François Pitz, administrateur de sociétés, demeurant au 33, rue Van Gogh, F-57330 Hettange-Grande. Il poursuivra le mandat de l'Administrateur sortant jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

*Pour ARHS DEVELOPMENTS S.A.*

P. Noël / J. Serderidis

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07456. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(010934/565/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**CAFE-BRASSERIE SINDY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 27, place de Paris.  
R. C. Luxembourg B 77.299.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010809//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**GOURMANDISES PERMISES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 15, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 80.480.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07840, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010814//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**TULPEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 110, rue de Muhlenbach.  
R. C. Luxembourg B 91.898.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07846, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010833//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**MEDIA - ASSURANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.  
R. C. Luxembourg B 20.311.

**EXTRAIT**

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'administration tenu au siège social le 23 janvier que:

Le Conseil d'administration prend acte de la démission comme Président et administrateur du Conseil d'administration de Monsieur Thomas Rabe, ayant son adresse professionnelle à D-33311 Gütersloh, Carl Bertelsmann Strasse 270, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

Le Conseil d'administration décide de coopter, comme administrateur, en remplacement de Monsieur Thomas Rabe, démissionnaire, Monsieur Ignace Van Meenen, ayant son adresse professionnelle, L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden, avec effet à ce jour. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2005.

Le Conseil d'administration décide d'élire Monsieur Ignace Van Meenen comme Président du Conseil d'administration, pour une durée équivalente à celle de son mandat d'administrateur, renouvellements compris.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07857. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010886//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

**HOTEL DU COMMERCE ECHTERNACH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6460 Echternach, 16, place du Marché.  
R. C. Luxembourg B 93.286.

L'an deux mille cinq, le trente janvier.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Camille Bourscheid, hôtelier en retraite, demeurant à L-6479 Echternach, 27, rue Grégoire Schouppe.
- 2) Madame Anne Tockert, épouse de Monsieur Camille Bourscheid, hôtelière en retraite, demeurant à L-6479 Echternach, 27, rue Grégoire Schouppe.
- 3) Monsieur Claude Bourscheid, hôtelier, demeurant à L-6460 Echternach, 16, place du Marché.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit: Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée HOTEL DU COMMERCE ECHTERNACH, ayant son siège social à L-6460 Echternach, 16, Place du Marché, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.286, au capital social de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68).

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Junglinster, en date du 5 janvier 1976, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 73 du 10 avril 1976, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire Emile Schlessler, alors de résidence à Echternach, en date du 4 septembre 1985, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 307 du 25 octobre 1985,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 mars 1990, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 320 du 11 septembre 1990,
- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 avril 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 416 du 21 septembre 1992.

Le capital social a été converti en Euros suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 10 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1638 du 15 novembre 2002.

Ceci exposé, les comparants ont pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de cinq euros trente-deux cents (EUR 5,32) pour le porter de son montant actuel de douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (EUR 12.394,68) au montant de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) moyennant versement en espèces du montant de cinq euros trente-deux cents (EUR 5,32) de sorte que la somme de cinq euros trente-deux cents (EUR 5,32) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

*Deuxième résolution*

Les associés constatent que suite aux cessions de parts intervenues en date du 23 avril 1992, publiées au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 416 du 21 septembre 1992 et suite à la résolution prémentionnée, le capital social de la société est de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Les associés décident par conséquent de modifier l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune, qui sont réparties comme suit:

1) Monsieur Camille Bourscheid, hôtelier en retraite, demeurant à L-6479 Echternach, 27, rue Grégoire Schouppe, quinze parts sociales . . . . .	15
2) Madame Anne Tockert, épouse de Monsieur Camille Bourscheid, hôtelière en retraite, demeurant à L-6479 Echternach, 27, rue Grégoire Schouppe, quinze parts sociales . . . . .	15
3) Monsieur Claude Bourscheid, hôtelier, demeurant à L-6460 Echternach, 16, place du Marché, soixante-dix parts sociales . . . . .	70
Total: cent parts sociales . . . . .	100

*Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 3 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

*Quatrième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 18 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

*Cinquième résolution*

Les associés décident de confirmer le mandat de Monsieur Claude Bourscheid, prénommé, en tant que gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant unique.

Dont acte, fait et passé à Echternach, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant d'après leur noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bourscheid, A. Tockert, C. Bourscheid, H. Beck.  
Enregistré à Echternach, le 4 janvier 2006, vol. 360, fol. 71, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Miny.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 janvier 2006.

H. Beck.

(010105/201/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

---

**HOTEL DU COMMERCE ECHTERNACH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6460 Echternach, 16, place du Marché.

R. C. Luxembourg B 93.286.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 janvier 2006.

H. Beck.

(010108/201/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2006.

---

**KAMJIB INTERSERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1024 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 19.455.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2006, réf. LSO-BM07844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 janvier 2006.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(010836//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2006.

---

**ORCADIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 73.670.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07164, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Signature.

(011115/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**ORCADIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 73.670.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07163, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Signature.

(011117/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**ORCADIA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.

R. C. Luxembourg B 73.670.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 2006, réf. LSO-BM07159, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 janvier 2006.

Signature.

(011116/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> février 2006.

---

**ADEMAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 76.521.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *11 mai 2006* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (01243/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**KIGAN S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 108.354.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL SHAREHOLDERS' MEETING**

which will be held at the address of the registered office, on *May 16, 2006* at 14.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2005.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

I (01379/534/15)

*The board of directors.*

**MULTIMET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 32.678.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DES ACTIONNAIRES**

qui se tiendra le *11 mai 2006* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (01642/788/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**RED ROSES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 113.021.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *11 mai 2006* à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (01763/696/14)

*Le Conseil d'Administration.*

39725

**AQUILON S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 32.641.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi 26 mai 2006 à 9.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Décision et délibération concernant l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01508/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**POUDRERIE DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Kockelscheuer.  
R. C. Luxembourg B 5.955.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi 11 mai 2006 à 15.00 heures au siège social à Kockelscheuer, Luxembourg, à l'effet de délibérer sur les points de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire sur l'exercice 2005.
2. Approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2005.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

Pour prendre part à l'Assemblée Générale Ordinaire, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 24 des statuts.

Kockelscheuer, le 11 avril 2006.

I (01533/1354/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**UNIT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 30.253.

The Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on May 18, 2006 at 11.00 a.m. at the registered office with the following

*Agenda:*

- To receive and approve the Management Reports of the Directors,
- To receive and approve the Reports of the Statutory Auditor for the year ended December 31, 2005,
- To receive and approve the annual accounts, the consolidated financial statements and appropriation of earnings for the year ended December 31, 2005,
- To grant discharge to the Directors and to the Statutory Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2005,
- Statutory elections,
- To fix the remuneration of the Statutory Auditor.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

I (01797/755/20)

*The Board of Directors.*

**PALENQUE FINANCES S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 87.105.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 mai 2006* à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01580/045/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BB INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 85.965.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *12 mai 2006* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01597/795/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**NDI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 72.182.

The shareholders are convened hereby to attend the

**ORDINARY MEETING**

of the company, which will be held at the head office, on *May 11, 2006* at 17.00 o'clock.

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2005 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2005.
4. Miscellaneous.

I (01674/000/15)

*The Board of Directors.*

---

**KB LUX - LUXINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 55.793.

Les Actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *12 mai 2006* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 10 mai 2006 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01882/755/19)

Le Conseil d'Administration.

**COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ERNZ BLANCHE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 83.884.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01598/795/17)

Le Conseil d'Administration.

**AYMROD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.216.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 12 mai 2006 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (01641/045/16)

Le Conseil d'Administration.

**JARDIPAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 87.856.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 10.30 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01761/755/18)

Le Conseil d'administration.

**CAPRESIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.149.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 mai 2006 à 11.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01643/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**RENOIR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 82.373.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 15 mai 2006 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (01644/045/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**E-COLLABORATION INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 74.204.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 11 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

I (01676/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**TELEMAQUE, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Steinsel, 50, rue Basse.  
R. C. Luxembourg B 22.648.

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

des actionnaires se tiendra le mardi 16 mai 2006 à 10.00 heures au siège social de la société, 50, rue Basse à Steinsel, Grand-Duché de Luxembourg.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2005; affectation des résultats.

3. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

Les actionnaires ayant l'intention d'assister à cette assemblée sont priés de bien vouloir en aviser la société par lettre, télécopie ou téléphone au moins une heure avant l'ouverture de ladite assemblée.

I (01800/1593/19)

---

**J.G. INVEST S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 74.997.

The shareholders are convened hereby to attend the

**ORDINARY MEETING**

of the company, which will be held at the head office, on *May 11, 2006* at 13.00 o'clock.

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2005 an allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2005.
4. Despite a loss of more than 75% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Miscellaneous.

I (01675/000/17)

*The Board of Directors.*

---

**DUBERRY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 18.410.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme DUBERRY HOLDING S.A. sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le jeudi, *11 mai 2006* à 9.30 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

I (01677/750/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SWITEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 9.988.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le vendredi *12 mai 2006* à 15.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01853/755/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

39730

**IMMO BPM S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-9573 Wiltz, 7, rue Michel Thilges.  
R. C. Luxembourg B 92.481.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social en date du *27 mai 2006* à 17.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 et du compte de résultats.
2. Discussion et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 31 décembre 2005.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Divers.

I (01728/1004/16)

*Le Conseil d'administration.*

**PADDINGTON INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 94.672.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *18 mai 2006* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01846/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**STUART ESTABLISHMENT S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 73.872.

The shareholders are hereby convened to the

**ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING**

which will be held on Tuesday, the *16th of May 2006* at 9.00 a.m. at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte with the following agenda:

*Agenda:*

1. Resignation of the private limited company INTERAUDIT, S.à r.l. as statutory auditor and discharge.
2. Appointment of the private limited company Kohnen & Associés, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, with its registered office at L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, as statutory auditor until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2011.
3. Sundry.

I (01762/000/16)

*The board of directors.*

**KB LUX FIX INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 70.398.

Les Actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *12 mai 2006* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et de l'affectation des résultats.
3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.

4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 10 mai 2006 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.  
I (01883/755/19) Le Conseil d'Administration.

---

**KOPLAST A.G., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 19.702.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 17 mai 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (01798/755/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**WIMBLEDON FINANCE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 94.689.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 mai 2006 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01847/010/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**S.S.V. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.  
R. C. Luxembourg B 33.503.

The shareholders are hereby convened to the

ORDINARY SHAREHOLDERS' MEETING

which will be held on Tuesday, the 16th of May 2006 at 11.00 a.m. at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Resignation of the private limited company INTERAUDIT, S.à r.l. as statutory auditor and discharge.
2. Appointment of the private limited company Kohnen & Associés, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, with its registered office at L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, as statutory auditor until the end of the statutory general shareholders' meeting of 2010.
3. Transfer of the registered office from L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er, to L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
4. Sundry.

I (01799/000/18)

The board of directors.

---

**KENSINGTON ASSETS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 94.861.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 mai 2006 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01849/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**NIGHTINGALE S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 94.466.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 mai 2006 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01850/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**EUROFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 100.928.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 mai 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01848/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**KBC EQUITY FUND (L), Société d'Investissement à Capital Variable.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.091.

Les Actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le 12 mai 2006 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et de l'affectation des résultats.

3. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'Entreprises.
4. Nominations Statutaires.
5. Divers.

Les décisions concernant les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Des procurations sont disponibles au siège social de la Sicav.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 10 mai 2006 au plus tard auprès de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

I (01884/755/19)

Le Conseil d'Administration.

**MERAMI HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 23.162.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de la société qui se tiendra le 15 mai 2006 à 15.00 heures au siège avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2005;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Ratification de la nomination d'un Administrateur par le Conseil d'Administration du 19 septembre 2005;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

I (01801/000/18)

Le Conseil d'Administration.

**REAL ESPANA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 88.228.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 16 mai 2006 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01851/010/17)

Le Conseil d'Administration.

**PAVECA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 21.548.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 5 mai 2006 à 14.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Divers.

II (00135/660/14)

Pour le Conseil d'Administration.

**I.V.V. FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 88.227.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le *16 mai 2006* à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (01852/010/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**DIAMANTIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 62.038.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *3 mai 2006* à 17.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (01156/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**FINLUX HOLDING - COMPAGNIE LUXEMBOURGEOISE DE FINANCE ET DE GESTION S.A.H.,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 12.869.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *3 mai 2006* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (01241/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**TROMED S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 52.140.

Messrs shareholders are hereby convened to attend an

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held at the address of the registered office, on *May 4, 2006* at 11.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Complete updating of Art. 5 of the by-laws (the draft is available at the registered office)
2. Others

II (01635/534/12)

*The board of directors.*

39735

**CHABLIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 44.317.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra extraordinairement le 11 mai 2006 à 14.00 heures au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales  
L'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 14 novembre 2005 n'a pas pu délibérer sur le point 3 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint. L'assemblée générale ordinaire qui se tiendra extraordinairement le 11 mai 2006 délibérera quelle que soit la portion du capital représentée.  
II (01312/534/15) Le Conseil d'Administration.

**TROIMATS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 106.601.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 5 mai 2006 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;  
b. rapport du commissaire;  
c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;  
d. affectation du résultat;  
e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;  
f. divers.  
II (01327/045/16) Le Conseil d'Administration.

**SYDIL FINANCIAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 55.615.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 4 mai 2006 à 14.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;  
b. rapport du commissaire;  
c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;  
d. affectation du résultat;  
e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;  
f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;  
g. divers.  
II (01328/045/17) Le Conseil d'Administration.

**MARFIOR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.822.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire  
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005  
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire  
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

5. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
6. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
7. Divers.

II (01410/795/19)

Le Conseil d'Administration.

---

**BOOBSY CORP. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 70.903.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 4 mai 2006 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2005;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (01353/000/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**MURILUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 72.365.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2006 à 13.15 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

II (01351/000/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**ADVANCED MEDICAL DEVICES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 27.557.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le mardi 9 mai 2006 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Nominations statutaires
6. Divers

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (01459/255/19)

Le conseil d'administration.

---

**SCABIEUSE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 90.859.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2006 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 sur la législation des sociétés.
5. Divers.

II (01365/000/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**PANLIP HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 59.366.

The Shareholders are convened hereby to attend the

**ORDINARY MEETING**

of the company, which will be held at the headoffice, on May 3, 2006 at 9.00 o'clock.

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2005 and allotment of results.
3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2005.
4. Despite a loss of more than 50% of the capital of the company the shareholders have voted the continuation of the company.
5. Miscellaneous.

II (01368/000/17)

*The Board of Directors.*

**SIPILA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 90.864.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (01350/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**EAST WEST TILES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 59.516.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 4 mai 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003, au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats

4. Décharge à donner aux Administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales Statutaires 2004 et 2005
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

II (01468/000/21)

Le Conseil d'Administration.

---

**OPERSPEC S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 39.314.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

Signature

Un mandataire

II (01372/000/16)

---

**CHRONOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 25.531.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (01412/795/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**VEZAR HOLDING, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 17.806.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 4 mai 2006 à 10.00 heures, au siège avec pour:

*Ordre du jour:*

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire;
- Approbation du bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2005;
- Affectation du résultat au 31 décembre 2005;
- Quitus aux administrateurs et au commissaire;
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les Actionnaires, sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (01470/000/17)

Le Conseil d'Administration.

---

39739

**FINANCIERE HAMPTONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 94.750.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

II (01413/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**VOLEFIN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 38.822.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers

II (01414/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**SOLISTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 90.863.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 3 mai 2006 à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (01353/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**NIRAMORE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.463.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants

5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission  
6. Divers  
II (01415/795/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**VADOR S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 90.862.

The Shareholders are convened hereby to attend the

ORDINARY MEETING

of the company, which will be held at the headoffice, on *May 3, 2006* at 11.00 o'clock

*Agenda:*

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Statutory Auditor.
  2. Approval of the balance-sheet and profit and loss statement as at December 31, 2005 an allotment of results.
  3. Discharge to the Directors and the Statutory Auditor in respect of the carrying out of their duties during the fiscal year ending December 31, 2005.
  4. Miscellaneous.
- II (01355/000/15)

*The Board of Directors.*

**ZANDOLI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 90.860.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *3 mai 2006* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
  2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
  3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
  4. Divers.
- II (01356/000/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**ALENA INVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 75.860.

Le Conseil d'Administration de la Société sous rubrique a l'honneur de convoquer Mesdames et Messieurs les Actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le *5 mai 2006* à 11.00 heures, au Siège social de la Société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Nomination du Président de l'Assemblée
2. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
3. Approbation des Bilan et Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2005
4. Affectation des résultats
5. Décharge des Administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année financière se terminant au 31 décembre 2005
6. Elections statutaires
7. Divers

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur qui désirent participer à l'Assemblée Générale Ordinaire sont priés d'effectuer le dépôt de leurs titres deux jours francs avant la date de l'Assemblée au siège social de la Société.

II (01648/755/23)

*Le Conseil d'Administration.*

**PLEIMOUNT PARTICIPATIONS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 38.163.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 3 mai 2006 à 12.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2005, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2005.
4. Divers.

II (01364/000/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**SAT INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 64.924.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 3 mai 2006 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2003, 2004 et 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (01497/696/16)

Le Conseil d'Administration.

---

**EASTMAN EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 101.658.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le jeudi 4 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (01524/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**MERLAUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.717.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme MERLAUX S.A. sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le mardi 2 mai 2006 à 10.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01554/750/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**LAGO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 30.125.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 4 mai 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (01557/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**UNALUX, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 53.048.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 4 mai 2006 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (01589/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**AXIS CAPITAL, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 63.689.

Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of shareholders of our company, which will take place at the registered office of the company, 69, route d'Esch, Luxembourg, on May 3, 2006 at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31st, 2005;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

II (01712/755/21)

*The Board of Directors.*

39743

**GESTFIN, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 87.187.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav GESTFIN à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 5 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01714/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**CONVENTUM, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 70.125.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav CONVENTUM à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 5 mai 2006 à 11.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

II (01713/755/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**ARTIM INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 28.974.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 4 mai 2006 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de prononcer la dissolution de la société
2. Décision de procéder à la mise en liquidation de la société
3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2006 jusqu'à la date de la mise en liquidation
4. Désignation d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.

Les actionnaires sont informés que les décisions de l'Assemblée, pour être valablement prises, nécessitent un quorum de présence de 50% des actions en circulation et un vote favorable des 2/3 des actions présentes ou représentées à l'Assemblée.

II (01588/795/18)

*Le Conseil d'Administration.*

39744

**MINERAL FUTURES S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.435.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme MINERAL FUTURES S.A. sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le mardi, 2 mai 2006 à 14.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince  
Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01556/750/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**QUAIROS S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 100.981.

Messieurs les actionnaires de la Société Anonyme QUAIRO S.A. sont priés d'assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le mardi, 2 mai 2006 à 11.00 heures au siège social de la société à Luxembourg, 9b, boulevard du Prince  
Henri.

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (01555/750/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**BAGI HOLDING S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.832.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 4 mai 2006 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers.

II (01558/795/15)

*Le Conseil d'Administration.*